

[Text]

Mr. Allmand: Mr. MacMillan, the report points out the various wage settlements that were made during the past year, the number of collective agreements that were concluded. I would like to say that your labour relations department should be congratulated on the way they did conclude these settlements without bringing this country to a strike situation. Perhaps some of this skill should rub off on their cousins with Air Canada. Because of these many settlements that were made near the end of 1968 and at the beginning of 1969,

• 1720

do you foresee the necessity of increasing your rates, freight rates or passenger rates, to cover those many wage settlements?

Mr. MacMillan: As I have already explained, we have increased our freight rates effective May 1 and we have re-adjusted the passenger scales and there will continue to be spot re-adjustments in selective commodities as the year goes on without a doubt.

Mr. Allmand: I missed what you might have said earlier. Did you say that these rate increases which are to take effect on May 1 and the selective passenger rate increases were primarily due to the wage increases or were they due to other cost factors?

Mr. MacMillan: No. They were due to the global cost problems of the company.

Mr. Allmand: I see. The wage increases were not the primary element of cost?

Mr. MacMillan: They were certainly an element, but materials are increasing and the services which we buy are increasing and so on. I would not lay them entirely at the foot of the wage increases. No. They were an element.

Mr. Allmand: Thank you.

The Chairman: Mr. Benjamin.

Mr. Benjamin: Mr. Chairman, Mr. MacMillan, if I may return to a subject which was brought up earlier by my colleague concerning retired CNR pensioners. I quite understand this is not only peculiar to CNR employees. There are civil servants, RCMP, and the Armed Forces. There is a lot of people in the country concerned. You have over 2,600 CN retired employees receiving \$25 per

[Interpretation]

M. Allmand: Monsieur MacMillan, le rapport signale les différents règlements en matière de salaire que vous avez effectués au cours de l'année dernière, le nombre de conventions collectives que vous avez conclues. J'aimerais dire que votre service des relations ouvrières devrait recevoir des félicitations d'avoir conclu ces règlements sans que le pays ait à faire face à une grève. Peut-être qu'une certaine partie de cette habileté devrait rejaillir sur leurs cousins d'Air Canada. En raison de ces nombreux règle-

ments qui ont été effectués vers la fin de 1968 et au début de 1969, est-ce que vous prévoyez la nécessité d'augmenter votre tarif-marchandise ou votre tarif-voyageur pour couvrir les nombreux règlements en matière de salaire?

M. MacMillan: Comme je l'ai déjà expliqué, nous avons déjà augmenter notre structure tarifaire à compter du 1^{er} mai effectivement et nous avons ajusté le tarif pour les voyageurs et nous allons continuer à les ajuster au fur et à mesure dans d'autres secteurs.

M. Allmand: J'ai manqué ce que vous avez pu dire plus tôt. Avez-vous souligné que les augmentations de tarif qui devaient entrer en vigueur le 1^{er} mai et les augmentations du tarif-voyageur sélectives étaient principalement dues aux augmentations de salaire ou à d'autres coûts?

M. MacMillan: Non. Elles sont attribuables à d'autres problèmes relatifs au coût global.

M. Allmand: Alors l'augmentation de salaire ne constituait pas le premier facteur du coût?

M. MacMillan: Il en constituait sûrement un facteur, mais le coût du matériel augmente, les services que nous nous procurons augmentent aussi, et ainsi de suite. Je ne blâmerais donc pas uniquement les augmentations de salaires. C'est un des nombreux facteurs.

M. Allmand: Merci.

Le président: Monsieur Benjamin.

M. Benjamin: Monsieur le président, puis-je revenir à un sujet qui a été discuté plus tôt par mon collègue, au sujet de la caisse des employés retraités du CN. Je comprends que cela n'est pas particulier aux employés du CN. Il y a les fonctionnaires, les membres de la Gendarmerie royale et des Forces armées. Il y a plusieurs personnes intéressées au pays. Il y a plus de 2,600